

# Note « Éducation physique » du 10 mars 2021

Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice  
**François Poull, RS Éducation physique**  
Service Juridico-administratif  
Service prévention

10 mars 2021

Voici les termes employés dans la circulaire n° 8000 <sup>1</sup>:

À partir du 15 mars, les activités d'éducation physique peuvent être reprises, dans les conditions prévues jusque-là pour les options sports-études, éducation physique, animateur sportif et métier du cheval.

Ces conditions sont les suivantes :

- Proposer prioritairement des activités en extérieur ; il est possible de reprendre des activités de piscine dans le respect des protocoles « sports » de la Ministre Glatigny et des règles applicables en matière de transport scolaire ;
- Éviter les activités comportant des échanges de matériel et des contacts physiques ;
- Appliquer un protocole de nettoyage des vestiaires et des agrès ;
- Concerner ces dimensions avec le Comité pour la prévention et la Protection au travail (CPPT), ou à défaut le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT)

Après examen de ce protocole et au regard de nos recommandations passées :

1. **Port du masque** : Uniquement obligatoire en dehors de l'activité de sport. Il peut être enlevé à l'extérieur et dans les grands halls. Le port du masque reste toutefois recommandé dans les petits espaces intérieurs où la distance d'1m50 ne peut être respectée.
2. **Vestiaires** : Le protocole sport prévoit la fermeture des vestiaires. Mais, comme c'était le cas en novembre, c'est impraticable pour les écoles. La proposition est de permettre l'utilisation des vestiaires pour le temps limité au changement vestimentaire. Le port du masque serait requis. Il faut éviter que trop d'élèves soient dans le vestiaire en même temps (sortie dès que possible, entrées étalées si nécessaires...)
3. **Espace** : Le protocole sport autorise 6 groupes de 10 personnes sur une même surface de jeu. On peut autoriser plusieurs groupes-classes à être présents sur le terrain, mais en restant attentifs au respect de la bulle/groupe-classe.
4. **Groupe classe** : Les groupes doivent être réfléchis, en gardant entre eux des élèves qui suivent ensemble un maximum de cours, ou à tout le moins chaque fois le même cours d'EP jusqu'à la fin de l'année.
5. **Matériel** : Il convient de désinfecter le matériel à l'aide d'un spray au terme de l'activité. Au même titre, c'est fondamental de garder le réflexe de se laver les mains avant et après la pratique sportive.

Rappelons que le cours « peut » être organisé. Il est à éviter si les conditions sanitaires ne sont pas suffisantes dans un établissement.

Il y a sans doute une prudence renforcée à avoir dans les premières semaines. Il faudra en effet jauger comment les contaminations vont évoluer avec la reprise des contacts sociaux dans les écoles.

<sup>1</sup> Circulaire 800 du 6 mars 2021 - Covid-19 - Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire - perspectives à partir du 15 mars pour l'enseignement secondaire

*Toutefois, cet assouplissement a pour intention de rendre au cours sa véritable place et de ne pas négliger tout son impact pour le bien-être de nos jeunes, pour leur santé physique et leur équilibre scolaire (temps passé devant les écrans, sédentarité, troubles du sommeil...)*

*Faisons confiance à nos enseignants qui ont l'habitude de traiter de ces sujets de santé, d'hygiène et de sécurité au quotidien dans leurs programmes.*

*Voici quelques propositions d'activité :*

- *Sports avec distanciation : Badminton, Base Ball, Disc Golf, Cricket ; speedminton...*
- *Sports sans contact : Volley Ball, Tchouk Ball, Ultimate Frisbee, Flag Rugby...*
- *Sports individuels : Athlétisme, éducatifs de course, équilibre, multi-bonds, natation...*
- *Activités sans matériel : Expression corporelle, Danse, Taebo, Aéroboxe, Willy Dorner, Mimes...*
- *Jeux traditionnels : Maîtres du souffle, Stratego, Simple drapeau, Tchalan Foup...*

*Ces activités sont de l'ordre de suggestions. L'idée est de donner quelques repères qui vous permettront de vous situer au sein des activités que vous aimeriez programmer dans les prochaines semaines.*

*Avec ma profonde reconnaissance,*

*François Poull*

*Responsable secteur éducation physique*

[François.poull@segec.be](mailto:Francois.poull@segec.be)